

Zeitschrift: Revue suisse : la revue des Suisses de l'étranger
Herausgeber: Organisation des Suisses de l'étranger
Band: 35 (2008)
Heft: 3

Vorwort: Des vieux riches, des jeunes endettés
Autor: Eckert, Heinz

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 28.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Des vieux riches, des jeunes endettés

EN SUISSE, LA TRANCHE D'ÂGE DES 55 À 75 ANS est la mieux lotie matériellement. C'est ce que révèle une étude de l'Office fédéral des assurances sociales, qui a enquêté sur la situation économique de 1,5 millions de Suisses et de Suisses âgés entre 25 et 99 ans. Effectuée pour la première fois dans une telle ampleur des données, cette étude a permis de procéder à une analyse tant sur la situation des revenus que sur la situation patrimoniale. Il en a résulté que le système suisse des trois piliers, prévoyance vieillesse, survivants et invalidité, a fait ses preuves et que la pauvreté ne touche qu'environ 6% de la population.

L'enquête confirme que les personnes à la retraite jouissent d'une grande sécurité matérielle. En plus des prestations de vieillesse des assurances sociales, un tiers des personnes âgées de 65 à 69 ans touche encore un revenu d'une activité professionnelle d'environ 10 000 francs par an. Une grande partie des retraités dispose encore en outre de revenus provenant de leur fortune, qui atteint généralement son maximum peu après le passage à la retraite. Près d'un couple de rentiers sur cinq possède même une fortune brute supérieure à un million de francs.

Le risque de devenir pauvre s'est donc déplacé vers le bas. L'étude montre qu'aujourd'hui, un cinquième des familles avec trois enfants ou plus ne dispose que de faibles moyens financiers. Les femmes vivant seules et les mères qui élèvent seules leurs enfants constituent deux autres groupes à risque: 40% des mères élevant seules leurs enfants et un quart des femmes qui vivent seules sont exposés à un risque élevé de pauvreté au cours de leur vie active. L'étude a par ailleurs confirmé que les revenus moyens des femmes de tous âges sont toujours inférieurs à ceux des hommes.

Les bénéficiaires d'une rente d'invalidité âgés de moins de 40 ans vivent pour la plupart à la limite du seuil de pauvreté. Tandis que la situation financière des familles et des personnes élevant seules leurs enfants s'améliore en général à mesure que les enfants grandissent, les bénéficiaires d'une rente AI n'ont généralement aucune chance de voir leur situation matérielle s'améliorer au fil du temps.



Heinz Eckert

Lorsque les journaux ont publié les résultats de l'étude, de nombreuses personnes âgées se sont manifestées par le biais du courrier des lecteurs et ont remis en question cette prétendue richesse des aînés indiquée par les statistiques. Elles ont rappelé qu'il existe des veuves seules qui doivent vivre avec une AVS minimale et une petite rente. Elles ont également constaté sans équivoque qu'elles ont vécu en permanence de façon économique et qu'elles avaient toujours mis un peu d'argent de côté, même avec de faibles revenus et des familles nombreuses.

En ce sens, ces lectrices et lecteurs n'avaient évidemment pas tort. La hausse énorme des faillites privées parmi les jeunes montre que l'argent est souvent géré de façon très imprudente. Près d'un tiers des personnes âgées de 18 à 24 ans sont endettées. La faute est souvent imputée aux factures de téléphone portable. Mais l'argent est aussi dépensé pour l'achat de vêtements, de chaussures et d'électronique de divertissement. Plus tard, on souscrit des contrats de leasing pour les véhicules. Et lorsqu'on perd ensuite son travail, c'est le début d'un fiasco financier dont les jeunes ne se remettent que plusieurs années plus tard, voire jamais.

Depuis que le paiement à crédit est appelé leasing, la vente à tempérament a perdu toute connotation négative, bien au contraire. Le conseil de nos grands parents, à savoir de n'acheter quelque chose que lorsqu'on peut se le permettre, n'est plus guère valable aujourd'hui.

HEINZ ECKERT, RÉDACTEUR EN CHEF



Le chemin de fer rhétique - tiré de la publication «Les plus beaux moyens de transport de Suisse» (page 7).

5

Courrier des lecteurs

5

Lu pour vous: Alfred Escher

7

Images: Les plus beaux moyens de transport de Suisse

8

Secret bancaire: un pilier chancelant sur la place financière suisse

Nouvelles régionales

13

Politique

14

Les nouvelles du Palais fédéral

16

Le Panorama Bourbaki lucernois brille d'un nouvel éclat

18

Organisation des Suisses de l'étranger

20

Giovanni Lombardi: un Tessinois veut relier l'Europe à l'Afrique

22

Portrait: Evelyne Binsack

23

Écho

Page de couverture: le caricaturiste «Chappatte» sur le secret bancaire.

IMPRESSION: La «Revue Suisse», qui est destinée aux Suisses de l'étranger, paraît pour la 35^e année en allemand, français, italien, anglais et espagnol, en 20 éditions régionales, avec un tirage total de plus de 40 000 exemplaires. Les nouvelles régionales paraissent quatre fois par an.

■ **DIRECTION ÉDITORIALE:** Heinz Eckert (EC), rédacteur en chef; Rolf Ribi (RR); René Lenzi (RL); Alain Wey (AW); Gabriela Brodbeck (BDK), responsable des «Nouvelles du Palais fédéral», Service des Suisses de l'étranger du DFAE, CH-3003 Berne. Traduction: CLS Communication AG ■ **ADRESSE POSTALE:** Éditeur/rédaction/publicité: Organisation des Suisses de l'étranger, Alpenstrasse 26, CH-3006 Berne, Tél. +41 31 356 61 10, fax +41 31 356 61 01, PC 30-6768-9. Internet: www.revue.ch ■ **E-MAIL:** revue@aso.ch ■ **IMPRESSION:** Zollikofer AG, CH-9001 St-Gall. ■ **CHANGEMENT D'ADRESSE:** prière de communiquer votre nouvelle adresse à votre ambassade ou à votre consulat; n'écrivez pas à Berne.

Le numéro CHF 5.-